

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, Rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : [Marches-publics@quaibranly.fr](mailto:Marches-publics@quaibranly.fr), Fax : +33 156617138  
Code NUTS : FR101

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://Marches.quaibranly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=851497&orgAcronyme=f5j>

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.5) Activité principale :** Loisirs, culture et religion.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Accord-cadre relatif à la fourniture, l'installation, le support et la maintenance de systèmes de sécurité informatique du musée du quai du Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2021-MQB-00278-AC-00-00

**II.1.2) Code CPV principal :** 72500000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Accord-cadre relatif à la fourniture, l'installation, le support et la maintenance de systèmes de sécurité informatique du musée du quai du Branly - Jacques Chirac. Le présent accord-cadre est mono-attributaire, non alloti, et conclu à prix unitaires, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires (BPU) présenté en annexe 1 de l'acte d'engagement et/ou dans le(s) catalogue(s) du titulaire, en annexe 2 de l'acte d'engagement. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 1 400 000 euro(s) HT sur toute sa durée, reconductions comprises.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

72500000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR101

**II.2.4) Description des prestations :** Accord-cadre relatif à la fourniture, l'installation, le support et la maintenance de systèmes de sécurité informatique du musée du quai du Branly - Jacques Chirac

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an (1) à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision

expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra dépasser quatre (4) ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :**

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**III.1.2) Capacité économique et financière**

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

**SECTION IV : PROCEDURES**

**IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 06/12/2021 à 17 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 06 décembre 2021 à 17 h 30

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Renouvellement :**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A la date de fin de l'accord-cadre reconductions comprises, le cas échéant.

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

**VI.3) Informations complémentaires :**

## QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres aux adresses suivantes : sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de remise des offres.

## MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) noté sur la base du total du détail quantitatif estimatif (DQE) ;

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 50 points/100), appréciée au regard du mémoire technique et sous décomposée en six sous-critères :

- Sous-critère n°1 (5 points) : Pertinence des modalités d'exécution des prestations associées, notamment du contenu du service avant-vente et de la procédure de livraison ;
- Sous-critère n°2 (10 points) : Pertinence des prestations associées concernant les tests d'intrusion et d'audit ;
- Sous-critère n°3 (10 points) : Qualité de la méthodologie de maintenance, d'application de la GTR (Garantie Totale de Rétablissement) pour s'assurer du respect des exigences de l'accord-cadre, des conditions de l'échange standard de matériel, du périmètre standard de correction des dysfonctionnements et des conditions de la diffusion des mises à jour des logiciels ;
- Sous-critère n°4 (5 points) : Pertinence de la méthodologie de transfert de compétences ;
- Sous-critère n°5 (10 points) : Adéquation et pertinence de l'équipe dédiée ;
- Sous-critère n°6 (10 points) : Qualité technique des équipements préconisés.

La somme des notes financière et technique donne un total sur 100 points par candidat. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de l'analyse des offres et de la phase de négociation sera retenue.

### **VI.4) Procédures de recours**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr), Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction de recours**

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr), Fax : +33 144594646

#### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 05 novembre 2021**